

métropole

LE MAGAZINE #106 NOV. 2022

angersloiremetropole.fr

L'eau, un bien commun

Ruisseau de la Vilnière, à Beaucouzé.

Au rendez-vous de la sobriété



THIERRY BONNET

Jean-Marc Verchère
président d'Angers Loire Métropole

“Ces mesures d'économie d'énergie sont utiles pour continuer à assurer le service public aux Angevins et préserver leur pouvoir d'achat en ne recourant pas à la fiscalité locale pour compenser ces hausses.”

Nous vivons une période de mutation. La crise climatique n'est plus seulement une question d'experts. C'est une réalité indiscutable et redoutable. Canicule, sécheresse, incendies... Chacun de nous a pu mesurer cet été les effets du dérèglement climatique. De sorte qu'il y aura bien désormais un “avant” et un “après” été 2022.

À cette crise climatique est venue s'agréger une crise énergétique. Cette crise, provoquée par la guerre en Ukraine, chacun en mesure aussi les conséquences: flambée des factures des énergies fossiles, fermetures d'équipements publics dans certaines collectivités...

Dans ce contexte, l'hiver prochain sonne plus que jamais comme un défi, comme l'a annoncé la Première ministre lors de la présentation du Plan gouvernemental de sobriété énergétique.

Dès cet été, nous avons anticipé. Nous avons adopté un plan Énergie-Bâtiments, qui vise à réduire de 40% la consommation d'énergie des 450 bâtiments publics, propriétés de la Ville ou de la communauté urbaine, à l'horizon 2030. En application de ce plan, les bureaux, écoles, gymnases verront ainsi la température de chauffage diminuer de 1°C dès le 1^{er} novembre. L'économie attendue est de 7% en un an. Depuis le 1^{er} octobre, les éclairages des façades des sites patrimoniaux sont déjà éteints à partir de 23h au lieu d'1h du matin. L'économie annuelle est estimée à 40%. Les illuminations de Noël seront quant à elles réduites de 90 minutes par jour, soit un gain d'énergie de 20% sur la période. Il en va de même de notre éclairage public que nous convertissons massivement en LED déjà depuis deux ans.

Ces mesures d'économie d'énergie sont utiles pour continuer à assurer le service public aux Angevins et préserver leur pouvoir d'achat en ne recourant pas à la fiscalité locale pour compenser ces hausses. Elles sont aussi une réponse locale à l'effort de solidarité national demandé à chacun pour le passage de l'hiver et éviter ainsi délestages et coupures d'électricité.

La sobriété, c'est une réponse à l'urgence. Mais, plus largement, c'est une nouvelle manière de penser et d'agir en faveur de la transition écologique. Depuis plusieurs années, et avec plus d'acuité encore depuis 2020, nous développons des stratégies en matière d'adaptation au changement climatique ou d'accélération des énergies renouvelables qui s'appuient sur une gamme d'actions concrètes et résolues pour nous permettre d'atteindre notre objectif de neutralité carbone. Pour y parvenir, nous sommes pleinement mobilisés et comptons sur l'engagement de chacun. Car chaque geste compte pour être au rendez-vous de la sobriété. ■

Directeur de la publication: Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédactrice en chef:** Nathalie Maire. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard. **Photo de Une:** Bertrand Degriek (SMBVAR). **Renseignements pôle média et diffusion:** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique:** @agencescoopcommunication 13206-MEP. **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 68 500 exemplaires. **Dépôt légal:** 4^e trimestre 2022. **ISSN:** 1772-8347.





Du 4 au 6 novembre, le public pourra notamment encourager le couple français, Evgenii Lopareva et Geoffrey Brissaud ; Léa Serna, double championne de France 2021 et 2022 ou encore Kevin Aymoz.

Tous les programmes du patinage artistique et danse sur glace à Angers

Les Internationaux de France de patinage artistique et danse sur glace vont créer l'événement à l'IceParc, du 4 au 6 novembre. Une cinquantaine de patineuses et patineurs y présenteront tous les programmes.

Si les quadruples champions du monde, Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron, sacrés en février aux Jeux d'hiver à Pékin, ont finalement décliné l'invitation, le spectacle n'en restera pas moins grandiose sur la glace de l'IceParc, à Angers, du 4 au 6 novembre (entraînements publics, le 3). À l'occasion des Internationaux de France de patinage artistique et danse sur glace, une cinquantaine de patineuses et patineurs représentant une quinzaine de nations seront en compétition dans le cadre des quatre épreuves : simple dames, simple messieurs, couple artistique et danse sur glace. Il ne faut pas s'y tromper, "cette étape française du Grand Prix ISU seniors a été créée pour permettre aux patineurs, solo ou en couple, d'être intégrés dans une série de compétitions internationales de haut niveau", précise la Fédération

française des sports de glace. La compétition que s'apprête à recevoir Angers est donc considérée comme l'une des plus importantes et précieuses pour le développement du patinage sous toutes ses facettes.

En couple ou en solo

Les amateurs ne seront pas déçus du programme. Il sera complet : court, libre, dansé ou acrobatique et la compétition s'annonce d'ores et déjà belle et rude. Les grands noms du moment évolueront sur la glace, du vendredi au dimanche. Parmi les Français, on peut d'ores et déjà annoncer la présence de Léa Serna, double championne de France 2021 et 2022 en simple dames. Malgré sa 12^e place aux derniers JO, Kevin Aymoz ne devrait pas passer inaperçu lors du simple messieurs. Pas plus qu'Adam Siao Him Fa, quadruple vice-champion de France de 2019 à 2022 et médaillé

d'argent des Quatre Continents 2022. Côté couples, il faudra compter avec les Français Evgenii Lopareva et Geoffrey Brissaud, sortis parmi les dix premiers aux championnats du monde juniors 2019.

Dans les rangs étrangers, les aficionados reconnaîtront le Japonais Yuma Kagiyama, médaillé olympique 2022, et Kazuki Tomono. Chez les femmes, à noter la venue de la Belge Loena Hendrickx, vice-championne du monde lors des Mondiaux de Montpellier cette saison. Les épreuves de couple assureront le spectacle avec, notamment, les Géorgiens Karina Safina et Luka Berulava, attendus depuis leur victoire au championnat du monde juniors 2022. Dans cette catégorie, la France sera représentée par Camille Kovalev et Pavel Kovalev, médaille d'or au championnat de France cette année. ■

Billetterie sur ffsg.francepatinoire.fr

Déchèteries, demandez votre badge

Depuis le 17 octobre, les habitants d'Angers Loire Métropole sont invités à commander leur badge gratuit d'accès aux déchèteries sur angersloiremetropole.fr. Un seul badge sera remis par foyer sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom du demandeur et d'une pièce d'identité. À partir du 1^{er} janvier, l'accès aux huit déchèteries du territoire sera en effet soumis à la présentation de ce badge, sachant que le nombre de passages n'y sera pas limité dans l'année. Les demandes formulées avant le 30 novembre permettront de recevoir le badge, par courrier, avant le 1^{er} janvier. Sont aussi concernées les déchèteries de Corné (Loire-Authion) et d'Emmaüs à Saint-Léger-de-Linières, ainsi que le centre de l'Ardoiserie, dédié aux végétaux



et aux gravats, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Chaque année, un million de passages sont enregistrés dans les équipements d'Angers Loire Métropole. En limiter l'accès aux seuls habitants de la communauté urbaine permettra d'améliorer l'accueil et la sécurité sur les différents sites. ■

angersloiremetropole.fr
(formulaire papier à disposition dans les déchèteries et les mairies)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Rejoignez le deuxième défi zéro déchet

Le 6 janvier, Angers Loire Métropole lancera son deuxième défi zéro déchet. Pour y participer, les foyers sont invités à se préinscrire, du 4 novembre au 9 décembre. Seule condition: être domicilié dans l'une des 29 communes de la communauté urbaine. L'annonce des 150 foyers retenus (familles, étudiants, colocalitaires, célibataires, etc.) est prévue le 16 décembre. Durant le défi, les participants seront accompagnés et invités à divers ateliers (achats responsables, réparation et réemploi, cuisine anti-gaspillage alimentaire...).

Inscriptions sur angersloiremetropole.fr/zerodechet

17 courses au départ du Cross du 11-Novembre



Le vendredi 11 novembre, public et sportifs sont invités à la 48^e édition du Cross du Courrier et de la Ville d'Angers, dans le parc du château de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

17 courses, ouvertes à tous les niveaux, prendront le départ. Y compris celles dédiées aux plus jeunes, dès 6 ans, comme les populaires Petites et Grandes Foulées, sans oublier la Balade des familles (1 km) et les courses des As femmes et hommes, à 15h50 et 16h15.

Inscriptions gratuites sur klikego.fr

EN BREF

Environnement

ÉCOCONSTRUCTION

Le 5 novembre, le réseau Echobat de Maine-et-Loire organise sa journée de l'écoconstruction, ouverte au public à partir de 14 h, aux greniers Saint-Jean, à Angers. echobat.fr

Animations

FÊTE DE L'AUTOMNE À TERRA BOTANICA

Le parc du végétal fête l'automne jusqu'au 6 novembre, tous les jours, de 10 h à 18 h. Possibilité de prolonger la journée en assistant au spectacle Terra Nocta. terraborotanica.fr

Art de vivre

ARTS ET SAVEURS

Le 3^e salon Arts et saveurs d'exception revient, du 11 au 13 novembre, au centre de congrès d'Angers. Le vendredi, de 14 h à 21 h 30; le samedi, de 11 h à 19 h et le dimanche, de 11 h à 18 h (5 euros; gratuit jusqu'à 16 ans).

Orientation

SALON DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les 2 et 3 décembre, Studyrama propose son salon des études supérieures, au parc des expositions d'Angers. Sur place, des représentants d'universités, écoles, classes prépa, lycées, organismes de formation... De 9 h à 17 h.

French Tech

LES FEMMES DANS LA TECH

Les 23 et 24 novembre, au centre de congrès, Angers French Tech propose la première édition de *Connected women* avec des temps forts et ateliers autour de la place des femmes dans la tech. Programme sur angersfrenchtech.com

Tournoi de tennis féminin

Angers l'Arena Loire, deuxième service

Créé l'an dernier par le champion Nicolas Mahut, le tournoi de tennis féminin Open P2i Angers Arena Loire lancera sa deuxième balle du 5 au 11 décembre. L'occasion pour le public de retrouver les joueuses françaises et internationales classées dans le top 100 voire le top 50. "Le plateau sportif sera dévoilé le 8 novembre. Difficile de s'aventurer en donnant des noms car les joueuses sont en fin de saison. Tout dépend de leur forme, de leurs résultats. Elles peuvent s'inscrire jusqu'à la dernière minute quasiment", explique Pauline Parmentier. La championne française, qui a raccroché sa raquette voici deux ans, est aussi l'ambassadrice du tournoi.



THIERRY BONNET / ARCHIVES

Coup d'envoi, le 5 décembre, à l'Arena Loire à Trélazé.

32 joueuses au tableau

Celui-ci, 4^e du genre en France pour les femmes (WTA 125), rassemblera 32 joueuses. Certaines seront intégrées d'office selon leur classement, d'autres à l'issue des qualifications.

Si la n°10 mondiale Caroline Garcia risque de se faire rare sur ce type de compétition, le public peut croiser les doigts pour encourager les Françaises comme Clara Burel, Diane Parry, qui a

accroché, en septembre, son meilleur classement (65^e), ou même encore Alizé Cornet (37^e). ■

Billetterie sur openangersloire.com

Le grand retour des Galeries Recyclettes

Après deux éditions particulières, les Galeries Recyclettes annoncent leur grand retour, le 4 décembre, à la salle Athlétis des Ponts-de-Cé. Une quarantaine d'exposants (boutiques de réemploi, associations de sensibilisation, artistes en upcycling et food trucks) en profiteront pour réaffirmer "les moyens d'une consommation sobre, responsable, locale, circulaire et solidaire, initiatrice de changement social".



En 2019, près de 6 500 visiteurs en ont franchi les portes.

"À quelques jours de Noël, la période est idéale pour réfléchir : pourquoi acheter neuf, pourquoi jeter au lieu de réparer ou transformer ? Do it yourself ("Faites le vous-même"), zéro déchet, sobriété sont des solutions concrètes à expérimenter ce jour-là. Pour initier le public, des ateliers seront proposés par les jardiniers de Sicle, l'association de récupération des matériaux du bâtiment Matière grise, les Repair Café, Alternatri49, le Jardin de cocagne angevin ou encore SolidariFood qui lutte contre le gaspillage alimentaire", explique Antoine Huchin de l'inter-réseau de l'économie sociale et solidaire (Iresa).

Les créateurs, comme Coopérative Oz, Collectif Tissons à neuf, La Marge, Mam'zelle Line..., proposeront à la vente leurs œuvres réalisées à partir de matières récupérées. Sans oublier les grands acteurs du réemploi du territoire comme Emmaüs, la Ressourcerie des Biscottes, Angers Mob Services, le Secours populaire 49, Envie Anjou, Apivet, Libr'O Jardin, Rebelote, Solidarauto49... Sur place, des espaces conviviaux permettront aux visiteurs de faire connaissance et de se restaurer. Partenaire financier de l'événement depuis sa création en 2017, Angers Loire Métropole y animera un espace sur la prévention et le tri des déchets. ■ lesgaleriesrecyclettes.org

L'eau, un bien

Pour rétablir l'équilibre entre quantité et qualité des masses d'eau, Angers Loire Métropole et les syndicats de rivière œuvrent à leur restauration et à la prévention des inondations.

Le constat est sec. À partir des années 50, les cours d'eau ont été malmenés en France. Les ruisseaux du bassin versant de la Maine n'y ont pas échappé : la main de l'homme les a modifiés à 95 %, contribuant à son assèchement. "10% des masses d'eau seulement sont en bon état écologique dans notre territoire", assure Jean-Paul Pavillon, vice-président en charge du Cycle de l'eau et de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi). Les remembrements, les aménagements hydrauliques et l'urbanisation ont en effet profondément perturbé la physionomie des milieux aquatiques. Sur le terrain, ceux-ci perdent leurs fonctions d'auto-oxygénation ; les zones humides ne sont plus irriguées ; les nappes phréatiques et la capacité d'accueil de la biodiversité s'appauvrissent.

"Cette déconnexion des cours d'eau de leur lit majeur engendre des assèchements sévères en été et des écoulements brutaux lors des précipitations, explique Jean Rousselot, responsable de la Gemapi. Or, une eau qui s'écoule dans un écosystème en bonne santé, permet d'assumer ses fonctions bénéfiques à l'homme, à la nature et aux usages." Si elles

ne sont pas nouvelles, ces questions, également liées au changement climatique, résonnent aujourd'hui encore plus fort.

Prévenir les inondations

Pour y répondre en tenant compte des réalités des territoires, l'État confiait, voici quatre ans, la restauration des cours d'eau et des zones humides aux intercommunalités. Dans ce même souci de cohérence, Angers Loire Métropole en a elle-même confié la gestion à trois syndicats mixtes de rivière (*lire ci-dessous*). Leur rôle ? "Mener différentes opérations de restauration des milieux aquatiques, zones humides comprises, et œuvrer pour la préservation et la reconquête de la quantité et la qualité de l'eau. La renaturation du ruisseau de Marcé en est un exemple", précise encore Jean Rousselot (*lire en pages suivantes*). Mais renaturer les milieux aquatiques ne suffit pas. En parallèle, il faut aussi réduire la vulnérabilité des logements et des personnes vivant ou travaillant en zone inondable et diffuser la conscience du

risque. "Ce volet est capital, souligne encore Jean-Paul Pavillon. Aux Ponts-de-Cé par exemple, des référents de quartier ont pour mission d'alerter la population au porte-à-porte en cas de crise." Pour prévenir et informer, une multitude d'actions se déploie au sein de programmes spécifiques, appelés Papi. Leur volume financier est lié aux réalités du terrain. "Pour correspondre à un bassin de risque cohérent, notre Papi de deux millions d'euros se concentre sur les Basses Vallées angevines et 34 communes. Dans ce périmètre, les inondations peuvent être provoquées par des crues de la Loire ou de la Maine, voire des deux en simultané, explique à son tour Élodie Gutierrez, chargée de mission au syndicat mixte des Basses Vallées angevines et de la Romme. Cela les distingue des communes ligériennes, comme Loire-Authion, Les Ponts-de-Cé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Bouchemaine... qui connaissent une montée lente du fleuve et sont protégées par un système d'endiguement pour partie d'entre elles." L'entretien des milieux aquatiques et la prévention des inondations entrent dans le grand cycle de l'eau qui inclut aussi les eaux de pluie. "Sur ce sujet, il y a deux grands enjeux : permettre à l'eau pluviale de rester là où elle tombe et faire en sorte que ce qui retourne à la rivière ou à la Loire soit de bonne qualité", conclut l'élu communautaire. ■

"Le grand cycle de l'eau suppose aussi de permettre à l'eau de pluie de rester là où elle tombe."

tané, explique à son tour Élodie Gutierrez, chargée de mission au syndicat mixte des Basses Vallées angevines et de la Romme. Cela les distingue des communes ligériennes, comme Loire-Authion, Les Ponts-de-Cé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Bouchemaine... qui connaissent une montée lente du fleuve et sont protégées par un système d'endiguement pour partie d'entre elles." L'entretien des milieux aquatiques et la prévention des inondations entrent dans le grand cycle de l'eau qui inclut aussi les eaux de pluie. "Sur ce sujet, il y a deux grands enjeux : permettre à l'eau pluviale de rester là où elle tombe et faire en sorte que ce qui retourne à la rivière ou à la Loire soit de bonne qualité", conclut l'élu communautaire. ■

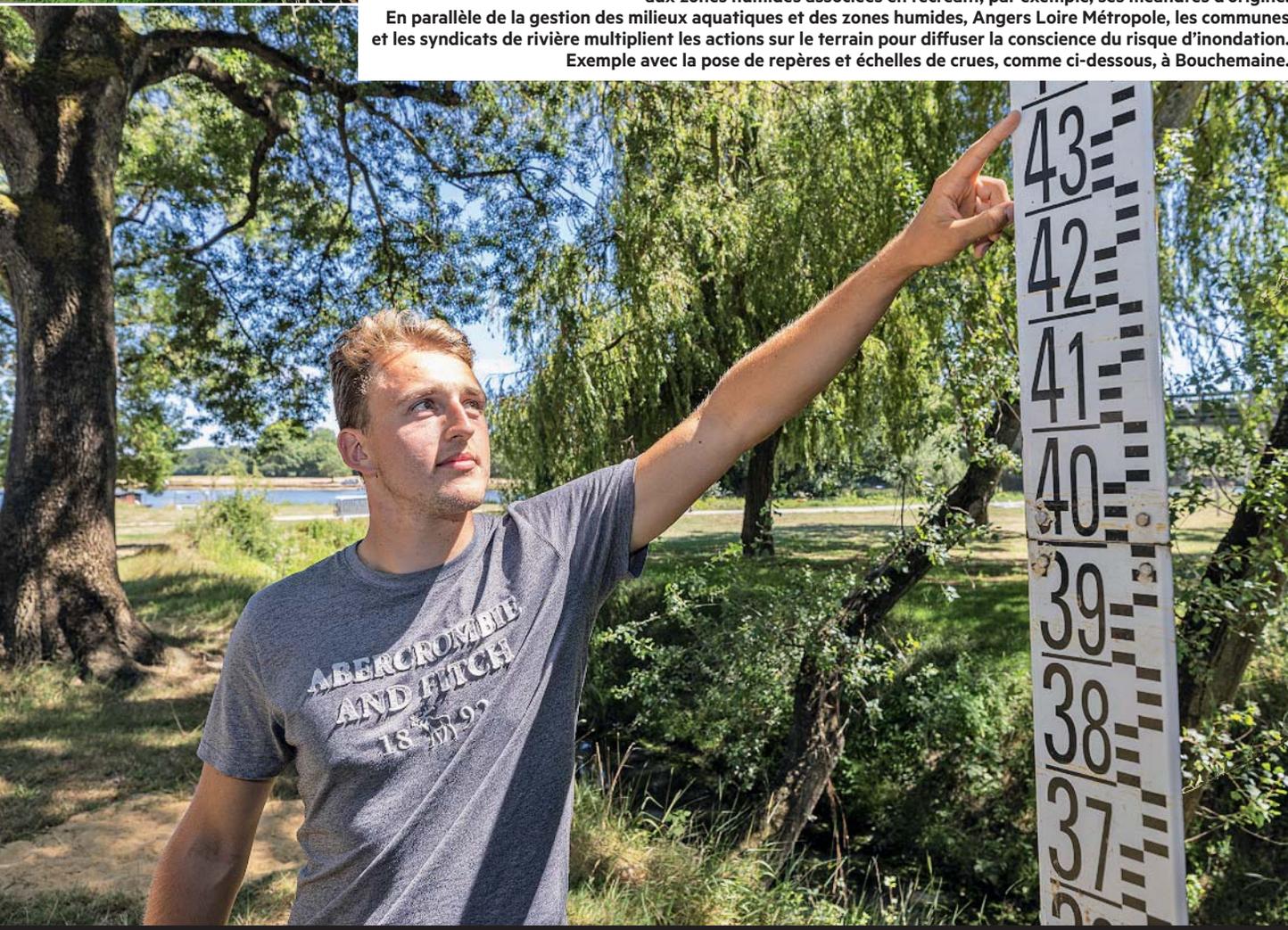
Quels sont les syndicats de rivière ?

Les syndicats de rivière ont été créés, en cohérence avec les bassins versants des cours d'eau, pour exercer une partie de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (la Gemapi). Ceci depuis que l'État l'a déléguée aux intercommunalités en 2018. Angers Loire Métropole siège au syndicat mixte du bassin de l'Authion et ses affluents, au syndicat mixte Layon-Aubance et Louet, ainsi qu'au syndicat mixte des Basses Vallées angevines et de la Romme (SMBVAR) que préside l' élu Jean-Paul Pavillon (*lire ci-dessus*).

commun



En 2016, le ruisseau de la Vilnière, situé entre Angers et Beaucozé, a fait l'objet de travaux d'ampleur. Objectif ? Lui permettre de retrouver son lit majeur pour le reconnecter aux zones humides associées en créant, par exemple, ses méandres d'origine. En parallèle de la gestion des milieux aquatiques et des zones humides, Angers Loire Métropole, les communes et les syndicats de rivière multiplient les actions sur le terrain pour diffuser la conscience du risque d'inondation. Exemple avec la pose de repères et échelles de crues, comme ci-dessous, à Bouchemaine.



Le ruisseau de Marcé a retrouvé ses méandres

CAPTAIN CHARON

Vu du ciel, le chantier est impressionnant. En octobre 2021, le ruisseau de Marcé, situé à l'est de la métropole, était le théâtre d'un grand remaniement. Objectif ? Renaturer ce cours d'eau de 2,2 km que des travaux de recalibrage liés à l'aménagement de l'autoroute A11 et au remembrement, avaient malmené. *"Le ruisseau n'était plus connecté à son lit majeur ; son gabarit était devenu trop large et trop profond,* explique Jean Rousselot, responsable du service de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi) à Angers Loire Métropole. *Cela a eu pour effets de canaliser les eaux, d'assécher les*

zones humides associées, de limiter la recharge des nappes souterraines et de dégrader la qualité des eaux au détriment de l'écosystème."

À Feneu aussi, cet automne

800 000 euros ont été nécessaires pour reconfigurer le ruisseau sur toute sa longueur : sur 500 m au départ du bourg de Marcé jusqu'au passage de l'autoroute et sur les 1 700 m situés en aval jusqu'à la route Baugé-Tours/Seiches-sur-le-Loir. Son tracé a été remodelé sur deux mètres de large et 50 cm de profondeur et ses berges reboisées. Les méandres ont été recréés alors que le ruisseau était devenu plutôt

rectiligne, empêchant tout débordement. En aval de l'A11, à Seiches-sur-le-Loir, le fond du lit a été rehaussé pour reproduire le faciès d'écoulement d'une rivière naturelle et diversifier les vitesses du courant ainsi que la profondeur de l'eau nécessaire au développement de la biodiversité. Fin octobre, la renaturation du ruisseau a été saluée par le Prix du génie écologique. Deux chantiers de même nature vont se dérouler prochainement : cet automne, sur le ruisseau de la Fontaine-Rouillée, affluent de la Mayenne, à Feneu ; et l'année prochaine sur La Coudre, affluent de la Romme, à Saint-Léger-de-Linières. ■



“Mission inondation”, un jeu gratuit pour les 10 ans et plus

“Mission inondation” a retenu l'attention de plusieurs médias en France. Développé par le syndicat mixte des Basses Vallées angevines et de la Romme (SMBVAR), avec l'aide d'Angers Loire Métropole, ce jeu vise à initier les 10 ans et plus aux gestes simples leur évitant de se mettre en danger en cas d'inondation.

Téléchargeable sur smartphone et tablette, il a été imaginé par Élodie Gutierrez, du SMBVAR, qui en a écrit le scénario. *“Alex et sa famille emménagent dans une nouvelle maison en zone inondable. Tout semble avoir été prévu (surélévation du circuit électrique, batardeau...), mais une inondation les oblige à se réfugier dans un*

centre d'accueil. Les joueurs peuvent interagir avec le personnage d'Alex avant, pendant et après l'inondation”, explique-t-elle. Financé par l'État à 50 %, par l'Union européenne à 30 % et par le SMBVAR pour 20 %, le jeu sera accompagné d'un pack scolaire à disposition des écoles primaires et des collèges, au printemps. ■

**52,4**

En millions d'euros, l'enveloppe qui vient d'être allouée au programme d'actions de prévention des inondations (Papi) des Vals d'Authion et de la Loire, relatif aux communes ligériennes du territoire. Animé par l'Établissement public Loire, de 2023 à 2028, celui-ci intègre notamment des travaux sur les digues et des outils de réduction de la vulnérabilité des logements et des habitants. Dans ce cadre, Angers Loire Métropole mènera des diagnostics sur les logements concernés. En parallèle, le Papi des Basses Vallées angevines et de la Romme, doté de 2 millions d'euros pour la période 2021-2026, comprend 74 actions au bénéfice de 34 communes. Cela a permis, par exemple, d'engager des études de vulnérabilité sur des bâtiments publics de la Ville d'Angers, comme la résidence autonomie Grégoire-Bordillon ou le musée Jean-Lurçat.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelle gestion des digues de la Loire et de ses affluents ?



PHILIPPE NOISETTE

En plus de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, les intercommunalités sont en charge de la gestion des digues. Pour s'y employer, Angers Loire Métropole s'est inscrite dans le Projet d'aménagement

d'intérêt commun, porté par l'Établissement public Loire à l'échelle de la Loire et des intercommunalités ligériennes volontaires. La collectivité a également délégué à cet organisme la gestion des digues de Vernusson et du Petit-Louet. La prochaine échéance veut qu'en 2024 les intercommunalités, dont Angers Loire Métropole – via l'Établissement public Loire –, se voient attribuer la responsabilité de la grande levée de la Loire. *“Dans le périmètre de notre métropole, les digues de la Loire s'étendent sur 25 km. 20 000 personnes et 3 000 entreprises vivent et travaillent dans ces zones inondables situées sur la grande levée de la Loire, prolongée par les digues de Belle-Poule, du Petit-Louet et Vernusson, explique le vice-président, Jean-Paul Pavillon (lire ci-contre). Le volume des travaux qui y sont prévus, de l'ordre de 100 millions d'euros pour la seule grande levée de la Loire par exemple, ne permet pas d'envisager une reprise en gestion de manière sereine. De plus, les travaux réalisés jusqu'à l'État ne sont pas conformes à ses engagements inscrits dans les Plans Loire IV et V.”* Dans le cadre d'un partenariat ligérien – incluant les intercommunalités du Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire –, Angers Loire Métropole avait signé, l'an dernier, une motion visant à obtenir des garanties de l'État.

QUESTIONS A...

THIERRY BONNET



Jean-Paul Pavillon

vice-président en charge du Cycle de l'eau et de la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

I Après un été aussi sec, des inondations sont-elles à craindre ?

La sécheresse rend les sols peu aptes à recevoir de l'eau aujourd'hui. Elle accentue le risque de débordement et de ruissellement. Notre compétence nous impose de veiller, préparer les populations exposées et réparer nos milieux aquatiques fortement altérés.

I Avez-vous déjà eu à gérer ce type de crise ?

C'était en février 2021. Une brèche s'est formée sur la digue du Petit-Louet aux Ponts-de-Cé. Avec l'aide de l'Établissement public Loire, nous avons proposé une évacuation aux personnes concernées. À 10h, les travaux ont commencé et à 18h, le gros de la crise était géré. Cet épisode nous rappelle qu'il faut diffuser la culture du risque auprès des populations en zone inondable. Des missions essentielles sur lesquelles nous travaillons avec les maires et les syndicats de rivière qui gèrent les bassins versants.

I La Loire et ses affluents ne connaissent pas les frontières administratives. Avec qui travaillez-vous ?

Sur la question du cycle de l'eau, c'est encore plus vrai. On ne peut pas raisonner territoire par territoire. Nos communes sont rattachées au grand bassin de la Loire, lui-même dépendant du bassin de la Vienne. Nous dépendons aussi de ce qui se passe au Puy-en-Velay et dans le Massif central avec la fonte des neiges. Nous travaillons ainsi avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Établissement public Loire, les syndicats de rivière, le Département et toutes les intercommunalités ligériennes.

I Angers Loire Métropole a hérité de la gestion des eaux pluviales en janvier. Quel est le lien avec le grand cycle de l'eau ?

L'enjeu aujourd'hui, c'est de permettre aux eaux de pluie de rester là où elles tombent pour se stocker dans les nappes phréatiques, notamment. Nous y parviendrons en désimperméabilisant les sols. L'eau qui tombe du ciel ruisselle et va à la rivière; cela soulève donc aussi la question de la qualité de l'eau pour laquelle nous portons tous une responsabilité: particuliers, monde économique et agriculteurs. Chaque citoyen a un impact direct sur la masse globale et la qualité de l'eau, c'est cela qu'il faut absolument réussir à faire comprendre. ■

THOMAS JOLLY
directeur du centre dramatique
national d'Angers Le Quai
et directeur artistique
des cérémonies
des Jeux olympiques et
paralympiques de Paris 2024.



Nait à Rouen en 1982 • Entre à l'École nationale supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Bretagne, à Rennes, en 2003 • Fonde sa compagnie la Picolla Familia, en 2006 • De 2010 à 2014, crée l'événement au Festival d'Avignon avec *Henri VI* de Shakespeare, trilogie interprétée en 18 h • En 2015, reçoit le Molière du metteur en scène d'un spectacle de théâtre public pour *Henri VI* • En janvier 2020, devient le directeur du centre dramatique national d'Angers Le Quai • En juin 2022, présente en 24 h la tétralogie *Henri VI + Richard III* au Quai • Le 21 septembre 2022, est nommé directeur artistique des cérémonies de Paris 2024 • En novembre 2022, crée *Starmania* de Michel Berger et Luc Plamondon • Mettra en scène *Roméo et Juliette*, de Charles Gounod, à l'Opéra de Paris, en juin 2023.

Thomas Jolly au balcon du monde

I Au sortir du premier confinement, vous nous disiez votre impatience de dire "Bonjour" aux Angevins. Votre nomination à la direction artistique des cérémonies des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 va-t-elle vous amener à leur dire "Au revoir" ?

Ce n'est pas mon souhait car je suis attaché à cette maison et au projet que j'y porte. Le public angevin se l'approprié avec enthousiasme depuis la sortie de crise. Cette nomination crée toutefois une situation exceptionnelle dont il faut mesurer toutes les conséquences. Avec la Ville d'Angers et l'État, nous travaillons à la meilleure solution à apporter, pour le Quai et son avenir.

I On vous a découvert déclamant *Roméo et Juliette* sur votre balcon, à Angers, en plein covid. En juillet 2024, vous serez au balcon du monde. En rêviez-vous ?

Je n'ai pas postulé à la direction artistique de Paris 2024. Tony Estanguet, le président du comité organisateur, est tombé sur un article de *L'Équipe* qui me demandait de me projeter sur les cérémonies des JO. Cela m'a amusé ; j'ai répondu sans filtre. Je l'ai rencontré, puis la maire de Paris, Anne Hidalgo, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, le directeur du comité d'organisation, Thierry Reboul, et le président de la République, Emmanuel Macron. Jusqu'à ce coup de fil, il y a cinq semaines...

I Réalisez-vous ce qui vous arrive ?

À l'annonce de ma nomination, j'ai été très ému, mais j'ai immédiatement mesuré la responsabilité qui m'incombait. Dans la mythologie, les Jeux ont été créés pour offrir une

trêve aux guerres qui rongeaient la Grèce et pour mettre un terme à une épidémie de peste. Ces cérémonies fédératrices portent toujours un esprit curateur. J'ai dit que je ne ferai ni le Puy du Fou, ni la parade Disney. Pour la France, ce sera l'occasion d'envoyer un message. J'ai envie de raconter notre pays sans revenir sur les grands épisodes glorieux, forcément subjectifs.

"Qu'est-ce que la France ? Une question passionnante..."

I Comme vous l'aviez écrit à propos d'Henri VI, "La lumière résorbera-t-elle l'ombre ?"

Cela correspond à ma définition de la culture. Les cités grecques commençaient toujours par construire leur stade et leur théâtre. Beaucoup plus tard dans l'histoire, après la Seconde Guerre mondiale, la fonctionnaire, Jeanne Laurent, a posé les bases de la décentralisation théâtrale pour sortir de ces années de torpeur. Les JO, comme le théâtre, jouent avec les valeurs éclairantes du collectif, du dépassement... Dans le contexte actuel où l'avenir écologique, économique, sanitaire et politique est très flou, Paris 2024 sera un moment de réconciliation.

I 600 000 spectateurs attendus, 10 000 athlètes embarqués sur la Seine, comment prépare-t-on un tel spectacle ?

Je constitue un comité dramaturgique d'auteurs issus du théâtre, du cinéma, de la télévision, accompagné d'historiens, de sociologues et de politologues. Ensemble, nous allons écrire le récit des cérémonies. Paris

et ses monuments seront mon décor. Il nous faudra surtout répondre à cette question parmi les plus passionnantes du projet : qu'est-ce que la France ?

I Emmanuel Macron vous a-t-il donné des pistes pour y répondre ?

Cette question, le président de la République se la pose forcément. Il m'a partagé son analyse. Je la pose à un tas de spécialistes et force est de constater que la France est un récit mouvant. Une terre de confluences et d'influences que j'aimerais raconter.

I Devons-nous nous attendre à un coup de génie à la Danny Boyle qui fit sauter la Reine d'Angleterre d'un hélicoptère aux JO de Londres en 2012 ?

C'était génial, ça collait parfaitement à l'humour british. Je penche pour des cérémonies audacieuses, voire un peu insolentes, à l'image-même des Français.

I Votre expérience angevine vous inspire-t-elle ?

La grande aventure que j'y ai déjà vécue, avec notamment *Henri VI + Richard III* ou avec *Marguerite Express* qui raconte la vie de Marguerite d'Anjou, m'a permis de faire se dialoguer l'histoire et le présent, le patrimoine et la création. J'y ai trouvé des clés de méthodologie.

I Comment répète-t-on un spectacle d'une telle ampleur ?

Je ne sais pas (*rires*). Je ne trouverais pas idiot de dénicher une portion d'eau pour les répétitions, pourquoi pas la Maine ? Il faudra aussi faire avec les contraintes écologiques, j'y tiens, mais aussi sécuritaires et sanitaires.

I Quel rêve encore plus fou nourrissez-vous ?

Sénèque disait : "Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous ne les faisons pas, c'est parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles." Jamais, je n'aurais imaginé que tout cela soit possible. Alors, tout est à venir. ■

Trélazé

La Manu des Allumettes va retrouver l'une de ses cheminées



JEAN-PATRICE CAMPION

L'œuvre La Doublure sera la réplique de l'une des trois anciennes cheminées des Allumettes.

Ce 10 septembre, le maire, Lamine Naham, et Pascal Reyssset, président des Amis du patrimoine de Trélazé, arborent un large sourire. Sous leurs yeux, La Doublure commence à prendre forme, en réplique à ce que fut jadis l'une des trois cheminées, symboles de la manufacture des Allumettes de Trélazé.

Érigée à quelques mètres de l'unique vestige, la sculpture de Raphaël Zarka signera à nouveau le paysage sur 24 m de haut. D'ici là, 35 000 briques, dont 10 000 fabriquées sur mesures aux Rairies, auront été assemblées par les

Compagnons du Devoir. Une jolie manière de saluer le renouveau de la Manu et les aménagements menés par le bailleur Podeliha notamment. Ici, les logements, réalisés dans les anciennes halles, respectent l'esprit architectural du site (lanternons, charpentes en béton armé...). Dans la Halle A aussi, l'aiguillage du monorail a été sauvegardé grâce à l'engagement de l'enseigne commerciale présente. La réhabilitation de la friche va se poursuivre. D'autres logements y seront construits ; une coulée verte et une salle de quartier, aménagées. ■

Trélazé

Le retour du marché de Noël du musée de l'Ardoise

Après dix années d'absence, le marché de Noël revient au musée de l'Ardoise, à Trélazé, les 3 et 4 décembre. Dans le parc, le public trouvera une vingtaine d'étals dédiés aux cadeaux de fin d'année, avec des créations (bijoux, déco, verrerie d'art, sculptures sur bois, produits à l'aloë vera, photos d'art, articles en ardoise...) et des produits de bouche (miel, fois gras...). Les plus jeunes auront l'occasion d'y croiser leur héros, le Père Noël, et de profiter de multiples animations parmi lesquelles une déambulation musicale ou encore un lâcher de lanternes, le samedi, à 20 h 30. Sur place également, de quoi se restaurer. Ouverture le samedi, de 15 h à 21 h et le dimanche, de 10 h à 18 h. ■

EN BREF

Le Plessis-Macé

LE CHÂTEAU ANIME LES VACANCES

Fantômes, sorcières et autres créatures attendent petits et grands au château du Plessis-Macé durant les vacances de la Toussaint (jusqu'au 6 novembre). Mais aussi chasses au trésor, escape game et, pour les plus jeunes, des visites "Princesses et chevaliers" et "À pas contés". À découvrir également l'exposition photos signée de Jonk, "Naturalia, chronique des ruines contemporaines".
château-plessis-mace.fr

Montreuil-Juigné

ALZHEIMER, CONFÉRENCE POUR LES AIDANTS

Animée par France Alzheimer 49, la conférence, ouverte à tous, permettra d'entendre un neurologue gériatre et un témoignage autour de l'accompagnement des personnes malades et des proches.
Le 30 novembre, à 14 h, à la Maison du parc.

Loire-Authion

SALON DES VINS ET DU TERROIR

Les 10 et 11 décembre, une quarantaine d'exposants vigneronniers animeront le premier salon des vins et du terroir proposé par l'association Andard-Brain œnologie, à l'espace Jeanne-de-Laval, à Andard. Toutes les régions viticoles de France y seront représentées. Sur place, possibilité de découvrir et déguster des produits cidriers et des produits de bouche. Le samedi, de 11 h à 22 h, et le dimanche, de 10 h à 18 h. Entrée libre ou 3 euros contre la remise d'un verre à dégustation.

Les Ponts-de-Cé

La voiture en libre-service gagne du terrain dans l'agglomération

Désireuse de devenir pro-active en matière de mobilités durables, et dans la continuité de ses Avan'Cé climatiques, la commune des Ponts-de-Cé dispose, depuis septembre, d'une station d'autopartage Citiz. Située sur le parking de la médiathèque, celle-ci est dotée de deux véhicules. L'un équipé d'une boîte manuelle, l'autre, hybride, d'une boîte automatique.

De quoi ravir les utilisateurs, de plus en plus nombreux à utiliser la voiture en libre-service dans le territoire. Seniors, familles, jeunes actifs, professionnels, collectivités..., à ce jour, les comptes ouverts sont au nombre de 750, contre 450 en 2019. Il faut dire que le parc de Citiz, de 24 voitures, est bien doté en citadines, ludospaces et depuis peu, d'un véhicule équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite.

Ce que beaucoup présentent comme "la voiture de demain" séduit aussi pour sa souplesse. Que l'on s'y prenne à l'avance ou à la dernière minute, il est assez simple de louer



La station compte deux véhicules : l'un équipé d'une boîte manuelle ; l'autre, hybride, est automatique.

un véhicule pour une heure, une demi-journée, un week-end. "Les personnes qui n'ont pas besoin d'une voiture pour leurs déplacements domicile/travail s'y retrouvent. Les autopartageurs se déplacent aussi beaucoup à pied, en transports en commun et à vélo", explique Claire

Cocherie, responsable du service à Citiz Angers, au sein de la société publique Alter. Les abonnés Citiz bénéficient d'ailleurs d'une réduction de 25% sur leur abonnement Irigo, et inversement pour les détenteurs d'un abonnement Irigo. ■

angers.citiz.coop

Béhuard

Bruno Richou a reçu la Légion d'honneur

Le 14 juillet dernier, le maire de Béhuard, Bruno Richou, figure incontournable de l'île, était promu à la Légion d'honneur. Entré au conseil municipal en 1989 et élu maire en 1995, l'édile s'inscrit dans la lignée de son père et de son grand-père, également maires de la commune. Le 10 septembre, c'est le ministre Christophe Béchu, ancien président d'Angers Loire Métropole, qui lui remettait en personne l'insigne, saluant notamment "la longévité de son engagement au service des habitants et du patrimoine de Béhuard", classée Petite Cité de caractère. ■



ALBERT

Les Avrillais associés à la future forêt urbaine

Ce samedi 24 septembre, en dépit d'un ciel menaçant, ils sont une douzaine, tous habitants d'Avrillé, à emboîter le pas à Florent Dupont, leur guide pépiniériste. Mission du jour ? *"Glaner des fruits sauvages dont nous extrairons les graines pour les mettre en culture dans notre ferme, avant de replanter pour créer une forêt urbaine dès l'année prochaine, à Avrillé"*, explique ce passionné de génie écologique. Son entreprise Fraxinus sp, une pépinière biologique nouvelle génération basée à Bouchemaine, a été désignée pour donner vie au projet de "Trait d'union" végétal de la Ville. Appelé à faire la jonction entre Avrillé et Angers, ce couloir vert s'inscrit, plus largement, dans le projet d'aménagement du plateau de la Mayenne. Ce qui s'apparente aujourd'hui à la plus importante opération d'aménagement urbain sur le territoire angevin se caractérisera en effet par quatre lanières vertes. Sur les 137 ha aménagés, 70 seront construits; le reste, végétalisé.

L'atelier angevin Arena y veillera également pour le compte de l'aménageur public Alter Cités.

De Terra Botanica à l'avenue Pierre-Mendès-France

"Cette nervure verte reliera le parking de Terra Botanica jusqu'à l'avenue Pierre-Mendès-France sur une longueur de 9 500 m et 20 m de large, précise Magali Bergue, adjointe à la Transition écologique à la Ville d'Avrillé. En créant cette forêt urbaine, nous souhaitons renforcer l'identité de notre ville-parc, en y associant pleinement les habitants." La récolte du jour n'en est que plus importante. Pour la mener, direction les bords de la Mayenne, à une encablure de l'île Saint-Aubin, là où les sols n'ont pas été autant impactés par la sécheresse qu'ailleurs. *"Collecter à la main des spécimens sauvages, adaptés au climat, robustes et nécessaires à la*

"Glaner des spécimens sauvages, adaptés au climat..."

CHIFFRE

6 000

Le nombre d'arbres et arbustes constituant la future forêt urbaine d'Avrillé. Celle-ci sera plantée entre le parking du parc Terra Botanica et l'avenue Pierre-Mendès-France, dès l'année prochaine et en trois étapes.



JEAN-PATRICE CAMPION

Les graines des fruits sauvages glanés seront mises en culture avant de donner vie à une forêt urbaine, dès 2023.

biodiversité locale, c'est notre credo", poursuit Florent Dupont. Au menu du jour, ce seront donc fruits d'églantiers, d'aubépines, de prunelliers... À terme, habitants et promeneurs trouveront aussi, en chemin de ce "Trait d'union", érables, bouleaux, noisetiers, cormiers... *"Plus de 6 000 arbres seront plantés pour une quarantaine d'espèces locales",* précise encore le professionnel.

Prolonger la ceinture verte

"Participer à un projet de plantation, de régénération ou de protection des forêts, c'est contribuer à répondre concrètement aux enjeux du climat et de la biodiversité. Avec les feux que le Maine-et-Loire a connu cet été, nous nous devons d'accroître nos gestes en faveur de l'environnement," explique à son tour Caroline Houssin-Salvetat, maire d'Avrillé. *La ceinture verte qui entoure notre ville viendra prolonger le corridor de biodiversité jusqu'au parc Georges-Brassens en passant par la dalle paysagère qui recouvre l'autoroute. Nous voulons aussi que ce quartier séduise les futurs habitants et qu'ils choisissent pleinement d'y vivre."* ■



JEAN-PATRICE CAMPION

Le pépiniériste Florent Dupont a conduit le groupe de glaneurs et habitants d'Avrillé.

À L’AFFICHE

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda et
l’appli Vivre à Angers



UN WEEK-END À TOUTE ALLURE

Depuis sa création, le Salon du cheval a su mobiliser bon nombre de visiteurs passionnés par l’univers équestre, mais pas seulement. Du 11 au 13 novembre, le parc des expositions prendra des allures de haras grande nature où petits et grands trouveront à se divertir. Il sera possible de s’y amuser, faire son shopping, tester des nouveautés, admirer et même concourir. Entre autres animations, spectacles, épreuves de saut d’obstacles, conférences, village enfants..., un espace sera dédié à l’innovation et à la présentation de races. Trois nouveautés seront à découvrir: le pôle western, tout d’abord, embarquera les visiteurs dans l’Ouest américain, au pays des cow-boys. Chacun pourra s’équiper, s’initier ou simplement apprécier les démonstrations. Autre première, la participation du monde des courses, qui sera notamment représenté par la Fédération nationale des courses hippiques et l’association de formation et d’action sociale des Écuries de courses. À noter enfin, l’ouverture du nouvel espace “We horse green”, dédié à l’éco-responsabilité autour du matériel et de la mode équestres et des services.

Billetterie et programme en ligne sur salon-cheval-angers.com



CYCLISTE BIEN ÉCLAIRÉ AUTOMOBILISTE ATTENTIF !

RETROUVEZ LE PLAN VÉLO SUR
ANGERSLOIREMETROPOLE.FR



angers Loire
métropole
communauté urbaine